



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210019

Ancien N° régional :

Marais du creux de Vau

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 11,92 ha

Ain

CONTREVOZ, SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 7

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais du creux de Vau s'étend tout en longueur au fond d'une jolie petite vallée. Les alentours du marais sont occupés par des pâturages, des cultures et des boisements. Ce site appartient à la catégorie des tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Ce marais est marqué par une mosaïque de milieux humides intéressants. La partie sud du site est recouverte par des cariçaies (formation végétale dominée par les laïches). La partie nord est plus diversifiée, avec des "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Choin ou à Laïche de Daval, des prairies humides... Plusieurs espèces végétales remarquables s'y développent. Une belle station d'Ecuelle d'eau est ainsi présente. La faune présente aussi un certain intérêt. Les libellules, en particulier, sont bien représentés avec des libellules telles que la Cordulie à taches jaunes.

Milieux naturels

53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS
------	-------------------------------

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris L.</i>
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens</i>
Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus L.</i>

Faune invertébrée

Libellules	
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>

Bibliographie

DELIRY C., GRAND D. et al.
L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes
21 pages 1998 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

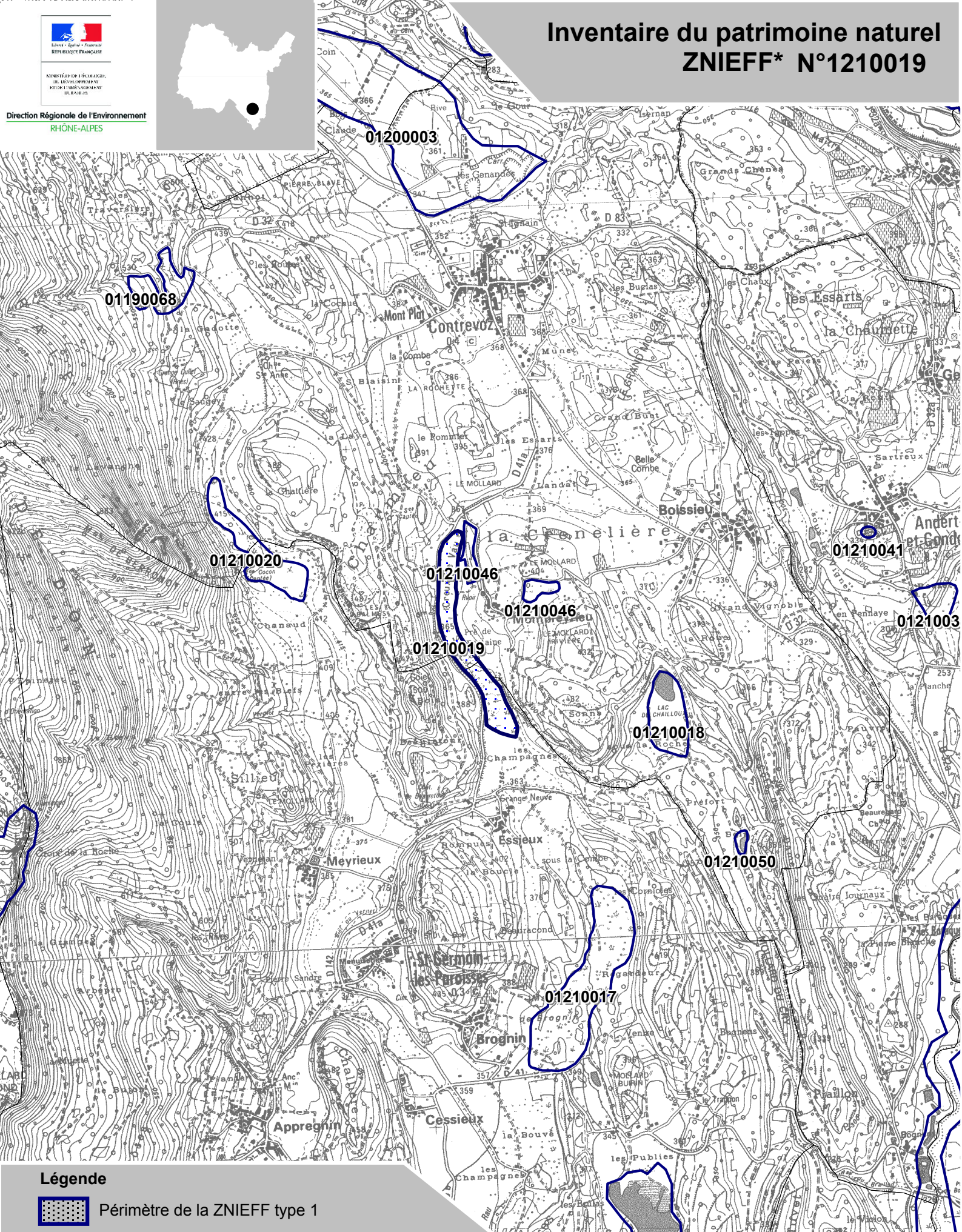
GRAND D.
Les libellules du Rhône
255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon



Ministère de l'Écologie,
du Développement
et de l'Aménagement
du Territoire

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210019



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)